



DEROULEMENT DE LA SAISON 2023 – 2024

1) Affiliation et renseignements clubs.

Pour effectuer votre affiliation club, il vous faut les informations demandées sur la fiche d'affiliation Fédérale, et en particulier le lieu et le N° de déclaration en préfecture, la date de parution au J.O, le N° d'agrément et la date d'agrément jeunesse et sports (gardés en mémoire si déjà saisi les années antérieures). Également, le dernier PV d'AG de votre GSA, et le récépissé de réception de la préfecture. Le niveau de pratique du GSA est celui correspondant à votre équipe A senior masculin ou féminin au plus haut niveau, c'est la ligue qui finalise cette information, celle-ci détermine le montant de votre affiliation fédérale et régionale qui est variable selon le niveau de jeu.

Vous avez à valider quelques options pour la pratique sportive, au minimum affiliation Loisir, puis au choix les types de pratiques, juste des options à cocher si vous les utilisez.

Il vous faut en premier lieu, réaffilier votre club dans la rubrique « Gestion du Club » dans votre espace club sur le site de la FF Volley. L'affiliation FF Volley entraîne systématiquement l'affiliation Ligue ainsi que l'affiliation Comité.

Le correspondant Fédéral est celui qui reçoit les factures de la FF Volley, Lors de la ré-affiliation, il vous faut indiquer au minimum 2 dirigeants, président, et trésorier les autres dirigeants peuvent être renseignés ultérieurement. Ceux sont les 2 premières licences que vous devrez saisir pour finaliser l'affiliation du GSA.

Il est important de remplir et contrôler les informations que vous portez sur la fiche de renseignement que vous transmet la ligue. Elles servent pour toutes les correspondances, merci de les retourner correctement et lisiblement rempli.

Pour les clubs multisports, il faut également saisir les coordonnées du président, du trésorier et du secrétaire de l'association multisports. Vous devez imprimer votre bordereau d'affiliation et le transmettre à la Ligue pour validation.

2) Licences et recommandations

Architecture des licences : [Ci-joint](#)

Formulaire affiliation ré-affiliation : [Ci-joint](#)

Demande de licences : [Ci-joint](#)

Attestation d'honorabilité : [Ci-joint](#)

Attestation d'honorabilité mineur : [Ci-joint](#)

3) Engagements d'équipes.

L'engagement de vos équipes toutes catégories engagé dans les championnats départementaux et interdépartementaux se fait directement sur votre espace club, gestion sportive, engagement départemental.

Vous pouvez contacter le comité en cas de doute ou de problème.

Si vous avez des spécificités liées au calendrier ou des impératifs concernant l'occupation de vos salles, veuillez les préciser à l'engagement et dans la mesure du possible nous en tiendrons compte.

Les équipes engagées en championnat seront automatiquement inscrites en coupe.

Veuillez vous assurer que vos joueurs, joueuses sont bien qualifiés pour la catégorie ou ils sont susceptibles d'évoluer, que cette autorisation figure bien sur les licences.

Questionnaire Médicale : [Ci-joint](#)

Simple Sur classement : [Ci-joint](#)

Double Sur classement : [Ci-joint](#)

Catégories d'âges : [Ci-joint](#)

4) Championnats Départemental séniors. gestion par le Comité Pas de Calais

Pour rappel : joueurs (es) né (es) en 2002 et avant / terrain 18m x 9m / aire de jeu 24m x 15m

Hauteurs de filet : 2,43m seniors masculins / 2,24m seniors féminines

Ballons 260/280gr – pression 0,300/0.325 kg /cm²

Les engagements des équipes sont à saisir sur le site FF Volley **pour le mercredi 16 aout 2023 délai de rigueur.**

Journées 2023 / 2024 : [Ci-joint](#)

Championnat en poule de 10 équipes, composition des poules en fonction des engagements.

ARM - POULE 2023 / 2024		ARF - POULE 2023 / 2024	
↓	0622040 - HERSIN COUPIGNY 1	↓	0628929 - HARNES VC 3
↑	0622023 - LILLERS 1	↓	0628986 - LIEVIN 3
1	0622439 - OIGNIES 1	↑	0622950 - BOULOGNE sur MER 1
2	Descente R1 M	1	0622022 - SAINT POL sur TERNOISE 1
3	0628128 - CALAIS LIS 4	2	Descente R1 F
4	0622950 - BOULOGNE sur MER 2	3	Descente R1 F
5	0622016 - LE TOUQUET 2	4	0628274 - ARQUES 2
6	0622020 - AGNY 1	5	0622040 - HERSIN COUPIGNY 1
7	0622028 - NOYELLES sous LENS 2	6	0628128 - CALAIS LIS 1
8	0622950 - BOULOGNE sur MER 1	7	0623082 - SES CALAIS 4
9	0622126 - HARNES VB 5	8	0622439 - OIGNIES 1
10		9	0628929 - HARNES VC 4
		10	

A la parution des pré-calendrier les **clubs recevant** ont 2 à 3 semaines (*sous réserve d'autre impératif*) pour valider ou non les dates et horaires proposés en fonction du planning de leurs salles, pour rappel l'accord des clubs adverse n'est pas nécessaire à ces modifications qu'ils doivent valider.

Les clubs souhaitant modifier ou inverser les rencontres en dehors de ce cadre peuvent toujours le faire **avec l'accord du club adverse**, ce qui implique une démarche préliminaire pour toute requête avant d'être vue et validée par la Commission Sportive.

Dans le cas où vous vous trouvez dans l'impossibilité d'un compromis, la commission a le pouvoir d'imposer, il est donc souhaitable que tout litige soit transmis à la sportive pour statuer sur la dérogation. cette demande reste gratuite de si elle se fait dans la date limite qui sera fixé en même temps que la parution des calendriers, ensuite elle devra être accompagnée d'un droit (*Voir tarif 2023/2024*).

5) Championnat M21 juniors et M18 cadets gestion par la Ligue des Hauts de France

Championnats M21 (junior M F) (2003 / 2004 / 2005) - 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m. Aire de Jeu 24m x 15m.

Championnats M18 (cadet M F) (2006 / 2007 / 2008) - 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m. Aire de Jeu 24m x 15m.

Championnats M18 (cadet M F) (2006 / 2007 / 2008) - 4 x 4 Terrain 18 m x 7 m. Aire de Jeu 24m x 13m.

Hauteur de filet : 2,43m en M21 Masculins

2,35m en M18 Masculin

2,24m en M21 et M18 Féminins

6) Championnat M15 minimes. gestion par le Comité Nord

Championnats M15 (Minimes (2009 / 2010) - 6 x 6 Terrain 18 m x 9 m Aire de Jeu 24m x 15m.

Hauteur de filet : 2,24m en M15 Masculins - Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²
2,10m en M15 Féminins - Ballons 260/280grs 0,300 à 0,325 kg/cm²

3 Niveaux d'engagement sont proposés, Excellence et Honneur en 6x6 et Promotion en 4x4

Engagement première phase pour le 14 Septembre 2023.

Début de la compétition début Octobre 2023. Possibilité d'inscription complémentaire entre le 13 Septembre et le 15 Septembre en fonction des places laissées vacantes lors de la composition des poules.

Les championnats se déroulent sous Forme de Plateaux de 4 à 6 équipes sur 3 ou 5 journées en fonction du nombre d'équipes engagées. Matches aller / retour sur l'ensemble des journées. 4 à 6 rencontres sont prévues lors de chaque tournoi, 3 terrains avec 2 créneaux horaires ou 2 terrains avec 3 créneaux horaires sont nécessaires pour le bon déroulement des tournois. Les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants.

Pour l'**Excellence et l'Honneur 6x6** pas de changement par rapport aux saisons précédentes.

Pour le niveau **Promotion 4x4** et afin que tout le monde joue, Terrain 14m x 7m Aire de jeux 20m x 13m (évolution des dimensions du terrain envisageable pour la seconde phase). Les joueurs ne permutent pas, chacun joue à son poste. Rotation de l'équipe après 3 services consécutifs du même joueur. Rotation obligatoire des remplaçants lors de la rotation de service. Tout le monde doit jouer. De ce fait il n'y a plus de remplacements demandés par les entraîneurs.

Les équipes mixtes sont autorisées en honneur après demande écrite du club et accord écrit de la CDS. Cet accord devra être présenté au club adverse lors des rencontres de la saison.

Engagement deuxième phase **pour le 15 décembre 2023.**

Après élaboration du classement général de la première phase, création de nouvelles poules de 6 à 4 équipes. Les équipes inscrites en 1ère phase sont systématiquement réinscrites pour la 2ème phase sauf courrier contraire du Club avant le 15 décembre 2023. Début des compétitions mi – Janvier 2024.

Les engagements complémentaires 2èmes phase seront intégrés au plus bas niveau. Plusieurs niveaux sont établis lors de cette 2ème phase. Possibilité pour les équipes inscrites en 4x4 en première phase de passer en 6x6 honneur en seconde phase ou inversement. Le classement de la première phase déterminera le niveau de jeu de la deuxième phase. Les M15 joueront en poules de 6 en matchs aller / retour sous la formule de 5 tournois rassemblant les 6 équipes de la poule, autant que faire se peut.

Les dérogations pour coupe de France ne seront accordées que pour les équipes participantes tenues d'effectuer un déplacement de plus de 100 kms Aller. Si pas dans la même catégorie, il faut obligatoirement l'accord du club adverse.

Les dates de coupe de France ont été intégrées dans le Calendrier Général des épreuves régionales et départementales . L'alternance des rencontres M15 / M13 doit permettre à ne pas modifier les dates de tournoi, dans le cas contraire seul un accord de toute les équipes concerné par la modification de la date du tournoi initial peut le permettre.

En cas d'impossibilité de déplacement lors d'un tournoi, **c'est à l'équipe absente de se déplacer pour effectuer les 2 rencontres programmées lors du tournoi concerné, au jour et heure proposés par le club recevant.** Le club **ABSENT** doit obligatoirement établir une modification au calendrier avec les 2 clubs adverses pour rejouer les rencontres.

Une équipe absente est déclarée forfait pour chaque rencontre non jouée. Elle sera déclarée Forfait Général si elle est absente lors de 3 tournois.

TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT CES CATEGORIES EST A FAIRE PARVENIR AU :

Comité Départemental de Volley Ball du Nord

99 rue Schuman - 59700 Marcq en Baroeul - Tel 03.28.07.71.25 / Email : cd59volleyball@gmail.com

7) Championnats M13 Benjamins (es) en 4x4. gestion par le Comité Nord

Championnats M13 (Benjamins) (2011 / 2012) - 4 x 4 Terrain 14 m x 7 m Aire de Jeu 20m x 13m.

Hauteur de filet : 2,10m en M13 Masculins et Féminins

Ballons 230/250grs 0,170 à 0,230 kg/cm²

3 Niveaux d'engagement sont proposés, Excellence et Honneur et Promotion.

Engagement première phase pour le 14 Septembre 2023.

Début de la compétition fin Septembre. Possibilité d'inscription complémentaire entre le 13 Septembre et le 15 Septembre en fonction des places laissées vacantes lors de la composition des poules.

Les championnats se déroulent sous Forme de Plateaux de 4 à 6 équipes sur 3 ou 5 journées en fonction du nombre d'équipes engagées. Matches aller / retour sur l'ensemble des journées. 4 à 6 rencontres sont prévues lors de chaque tournoi, 3 terrains avec 2 créneaux horaires ou 2 terrains avec 3 créneaux horaires sont nécessaires pour le bon déroulement des tournois. Les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants.

A. Niveau excellence (principalement les équipes qui jouent la coupe de France)

Application du règlement Fédéral M13 ci-dessous

1) Les règles du jeu en 6X6 s'appliquent au jeu 4X4, sauf pour les points suivants

- a) Installations et équipements
- b) Dimensions du terrain.

2) Le terrain a une dimension de 7m X 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet) :

- a) Hauteur du filet : le filet a une hauteur de 2m10 pour les féminines et pour les masculins.
- b) Ballon : Le ballon utilisé est un ballon allégé à 18 panneaux avec une combinaison de couleurs.

Poids : 230 - 250 grammes

Circonférence : 66 - 68 centimètres.

Partenaires FF Volley : (*Mikasa MG V-230, Molten SSVP 4, ALLSIX*)

3) Participants :

a) Composition des équipes : le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants.

b) Responsables des équipes : un capitaine d'équipe est désigné et il peut être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match et inscrites en fin de rencontre sur la feuille de match.

c) Positions des joueurs et numérotation :

- La position 1 sera celle du joueur arrière, Page 5/ 12
- La position 2 sera celle du joueur avant droit.
- La position 3 sera celle du joueur avant-centre.
- La position 4 sera celle du joueur avant gauche.

d) Positions relatives des joueurs entre eux : au moment de la frappe du ballon au service : Les joueurs avant, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet), Le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.

e) Service :

- Serveur : le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe.

- Rotation au service : La rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ...)

- Services consécutifs : un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur ne serve deux fois consécutivement.

f) Remplacements des joueurs : le nombre de remplacements est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour :

- Le joueur de la position 1 qui ne pourra remplacer le joueur de la position 2

- Un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

g) Libéro : il n'y a pas de libéro.

h) Jeu des joueurs :

- Des avants : le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif.

- De l'arrière : le jeu de l'arrière est traditionnel (pénétration, attaque aux 3 m.) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

i) Temps morts : Par équipe : 2 temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

B. Niveau Honneur (principalement les équipes ayant déjà une expérience de compétition)

Application du règlement Fédéral ci-dessus Sauf :

d) Pas de permutation des joueurs, chacun joue à son poste.

e) Rotation de l'équipe après 3 services consécutifs par le même joueur. (Pas de longue série)

Les équipes mixtes sont autorisées après demande écrite du club et accord écrit de la CDS. Cet accord devra être présenté au club adverse lors des rencontres de la saison.

C. Niveau Promotion (principalement les équipes n'ayant pas d'expérience de la compétition)

Application du règlement Fédéral ci-dessus Sauf :

d) Pas de permutation des joueurs, chacun joue à son poste.

e) Rotation de l'équipe après 3 services consécutifs par le même joueur. (Pas de longue série)

f) Rotation obligatoire des remplaçants lors de la rotation de service. Tout le monde doit jouer. De ce fait il n'y a plus de remplacements demandés par les entraîneurs.

Les équipes mixtes sont autorisées après demande écrite du club et accord écrit de la CDS. Cet accord devra être présenté au club adverse lors des rencontres de la saison.

Dans ce 3ème niveau de jeu, aménagement possible adapté au niveau des joueurs, Joueuses.

Engagement deuxième phase pour le **15 décembre 2023**.

Pour la deuxième phase, engagements complémentaires avant le 15 décembre 2023. Le classement en fin de première phase permettra d'établir les poules de la seconde phase.

Les GSA peuvent préciser s'ils souhaitent ou non participer au niveau supérieur suite à leur classement de la première phase. Le but étant de n'avoir en 2ème phase que 6 ou 8 équipes au niveau Excellence. Les autres équipes évoluant en Honneur ou Promotion.

Les équipes inscrites en première phase sont systématiquement réinscrites pour la 2ème phase sauf courrier contraire du Club avant le 15 décembre 2023. Début des compétitions mi – Janvier 2024.

Les engagements complémentaires seconde phase sont intégrés au plus bas niveau. Tout cela en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque catégorie et niveau.

TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT CES CATEGORIES EST A FAIRE PARVENIR AU :

Comité Départemental de Volley Ball du Nord

99 rue Schuman - 59700 Marcq en Baroeul - Tel 03.28.07.71.25 / Email : cd59volleyball@gmail.com

8) Tournois M11 Poussins (es) / M9 Pupilles. gestion par le Comité Pas de Calais

Tournois M11 (Poussins) (2013 / 2014) - 2 x 2 Terrain 9 m x 4,5 m Aire de Jeu 13m x 5,5m.

Hauteur de filet : 1,95m (FF Volley) M11 masculins et féminins - Ballons 200/220grs 0,170 à 0,230 kg/cm²

Tournois M9 (Pupilles) (2015 / 2016) - 2 x 2 Terrain 9 m x 4,5 m Aire de Jeu 13m x 5,5m.

Hauteur de filet : 1,80m en M9 masculins et féminins - Ballons 200/220grs 0,170 à 0,230 kg/cm²

Sous forme de plateau, possibilité d'adapter les règles et les pratiques en fonction du public présent et du niveau.

Inscription libre, l'ensemble des documents seront transmis courant septembre.

Le calendrier et calé sur le calendrier minime. Finale interdépartementale Nord / Pas de Calais 13 mai (*sous réserve*).

Les clubs souhaitant accueillir un plateau peuvent déjà se faire connaître.

TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT CES CATEGORIES EST A FAIRE PARVENIR AU :

Comité Départemental de Volley - Ball du Pas de Calais

Maison des Sports - 9 rue Jean Bart BP 31 - 62143 Angres - Tel 03.21.72.67.72 / Email : volley@sport62.fr

9) Catégorie M7 Baby.

École de Volley M7 (Baby) (2017 et après).

Sur-classement possible pour cette catégorie pour évoluer aux tournois M11 et aux écoles de Volley
Pour tout sur-classement, un certificat médical est obligatoire chaque saison.

10) Engagement en Coupe de France Jeune.

La coupe de France pour ces catégories se déroule sous forme de tournoi triangulaire le dimanche pour les 8 premières journées, avec élimination de l'équipe classée 3ème à chaque tour (voir 3 et 4 si poules de 4).

Les phases finales sont composées des 8 à 12 équipes restantes à la fin des 8 journées (12 équipes pour les M13 Benjamins).

Ces finales se dérouleront : dates non confirmé à ce jour.

- M21 / du 31/05 au 02/06 2024.
- M18 / du 10 au 12 Mai 2024.
- M15 / du 24 au 26 Mai 2024.
- M13 / du 03 au 05 Mai 2024.
- M11 / du 14 au 16 Juin 2024. (qualification au niveau Ligue)

Engagement sur le site FF Volley pour le 20 Septembre 2023.

La Ligue valide les engagements directement sur le site de la FF Volley.

Les journées prédéterminées pour les M21, M18 et M13 sont décalées par rapport aux journées des compétitions nationales et par rapport aux journées des M15.

Le calendrier des rencontres devrait permettre de participer aux compétitions nationales et interdépartementales.

Les formules sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre d'équipes engagées. L'engagement d'une équipe en coupe de France ne constitue pas un devoir d'accueil et de formation au niveau du nombre d'équipes jeunes en compétition, mais est obligatoire pour toute équipe de GSA engagé en seniors National dans le même genre masculin ou féminin.

Rappel point 8.5 du RGEN : Les participants aux Coupes de France Jeunes ne peuvent disputer aucun match senior le même jour et doivent mettre à disposition de la CRA un arbitre jeune.

11) Challenge Interdépartemental

En fonction du nombre de poules dans les différentes catégories jeunes excellence, en fin de saison, les premiers de chaque poule d'excellence se rencontrent pour déterminer le champion interdépartemental. Des précisions seront données en cours de saison pour déterminer la phase finale en fonction du nombre de poules en seconde phase.

Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité Départemental de Volley Ball du Nord.

12) Modification au calendrier

Le pré calendrier permet de caler votre planning général des compétitions, il vous donne la possibilité de modifier ou d'inverser les rencontres en fonction de votre situation locale, de vos impératifs d'équipes ou du planning de vos salles.

Toutes les modifications de rencontre après la clôture officielle du calendrier doivent faire l'objet d'une demande **motivée** au Comité **via le site fédéral**. Le club demandeur doit contacter **impérativement** le club adverse afin de convenir d'une date et/ou d'une heure de report (*même provisoire*) avant de saisir toute nouvelle implantation de match.

Seule pourront être entériné par la commission sportive les demandes validé par les deux équipes Sans accord homologué, les équipes qui participeront à des rencontres non réimplantées officiellement pourraient se voir sanctionnés d'une pénalité ou d'un forfait.

Les deux clubs et l'arbitre (*sous réserve d'avoir mis à jour la fiche de renseignement de la CRA*) sont informés directement par mail.

Il est impératif de prévenir le club adverse et l'arbitre ou le club désigné pour officier en cas de report de dernière minute non prévu. La commission statuera sur l'opportunité de la demande

13) Feuilles de match.

Les clubs n'ayant pas encore reçu la formation à la feuille de match électronique devons le faire. La mise en application de la version complète sera effective à partir de la phase retour des championnats départementaux sénior, Nous restons à votre disposition pour toute information.

Aucun frais de marqueur n'est demandé pour les championnats et coupes gérés par le Comité de Volley-Ball du Pas de Calais.

Les clubs ou les personnes souhaitant bénéficier d'une formation de marqueur peuvent en faire la demande à la commission d'arbitrage du Pas de Calais qui fera le relais auprès de la CRA, la formation est de 60€ / personne, afin de justifier le déplacement des formateurs de la Commission régionale d'Arbitrage. Pour limité les coûts un minimum de 8/10 personnes et requit.

Les résultats et la feuille de match électronique doivent être transmis sur site de la FF Volley dès la fin de la rencontre et dans tous les cas avant 19h00 le dimanche.

Seuls les résultats du dimanche après-midi peuvent être saisis dès la fin de celle-ci et avant 23h00.

En de problème de saisie, veuillez nous communiquer les résultats par mail à la commission sportive en précisant l'erreur rencontrée en indiquant le numéro de la rencontre et les éléments suivants :

Équipe recevant / Nombre de sets / Nombre de points par set

Équipe visiteuse / Nombre de sets / Nombre de points par set

14) Arbitrages.

Toutes les rencontres des Championnats Seniors sont arbitrées. Les frais d'arbitrage sont à régler avant les rencontres. Chaque club doit consulter sur le site de la Ligue ses désignations, le fichier est régulièrement remis à jour.

Les clubs doivent mettre à disposition de la CDA **1 arbitre par équipe senior engagée en championnat Départemental**. Il est important de consulter régulièrement ce fichier, des désignations complémentaires peuvent y avoir été ajoutées, principalement pour les matchs de Coupe qui ne sont pas déterminées en début ou milieu de saison.

15) Coupe du Pas de Calais masculins & féminins.

Toutes les équipes engagées en Championnat départemental sénior participent à la coupe.

L'inscription est gratuite elle est limitée à une équipe par club et par genre. Un tirage global est fait en début de saison, les dates vous seront transmises en même temps que le calendrier général. Les frais d'arbitrage sont réglés par chaque équipe, les frais de déplacement de l'arbitre sont à régler par le club recevant.

Les finales se déroulent sur un même site, les frais d'arbitrage sont pris charge par le Comité Pas de Calais.

16) Correspondants des clubs.

Le correspondant est celui indiqué lors de l'engagement du GSA sur le site FF Volley, il convient de contrôler ce document qui sert de base au fichier internet Fédéral. Un formulaire web vous sera transmis via la Ligue pour renseigner les différentes coordonnées du GSA, Président, Secrétaire, Trésorier, Correspondant, Correspondant Arbitrage, Correspondant technique ect..., il nous permet d'établir l'annuaire commun Ligue / Comités pour la saison.

- N'oubliez pas de réengager vos arbitres.
- Assurez-vous que vos encadrants ou entraîneurs possèdent l'annuaire de clubs et adresses de salles.
- Qu'ils possèdent une copie du Règlement Général des Épreuve Départementales du Pas de Calais
- Qu'ils ont une connaissance des règles de jeu et de l'arbitrage. [Ci-joint](#)
- Qu'ils possèdent le récapitulatif des catégories d'âges.
- Que les sur classements des joueurs, joueuse qu'ils accompagnent correspondes bien à la catégorie jouée.
- Vous restez responsable de l'attitude de vos joueurs (*es*), encadrants (*es*), accompagnateurs (*es*) et supporters (*es*) à domicile comme à l'extérieur.

17) Volley loisirs – avant-projet.

Le Comité Pas de Calais depuis plusieurs saisons souhaite organiser un challenge loisir détente qu'il souhaite ouvert à toute les sections loisirs affiliés ou non.

Les rencontres se dérouleraient en semaine lors d'entraînement des équipes et serait donc assujetti aux distances, sans arbitre officiel à charges à l'équipe recevante de prévoir une personne. Ce challenge est **réservé aux joueurs , joueuses qui n'évoluent pas dans les autres championnats (licence Compélib)**. La mixité est souhaitée.

En cas d'impossibilité d'effectuer la rencontre, les clubs concernés organisent le report de la rencontre et en informe le Comité.

Le CD 62 met en place en fonction des équipes engagées les poules et le calendrier et fournira les feuilles de match à retourner avec les résultats qui les enregistreras.

La mise en place du Challenge Loisir pourrait être mis en place pour janvier 2024, date limite des engagement pour le 15 octobre.

LOISIR DETENTE

Club ou Section :.....

Nom et Prénom du responsable :.....

Adresse de salle:.....

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __ / - **E Mail :**.....

Ces informations seront transmise aux clubs pour l'organisation éventuelle de rencontres amicales. Coupon à renvoyer par mail au comité.

Le 17 juillet 2023 - le président de la commission Sportive
Cichy Jean-Claude

